

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le 12/12/2024

ID : 081-218101442-20241209-DELIB_49_2024-DE



SÉANCE DU 09 DECEMBRE 2024

Le 09 décembre 2024, à 18h00 heures, le Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Élisabeth CLAVERIE, Maire.

Présents : Elisabeth CLAVERIE – Bernard DELBRUEL – Marie LACAN – Gérard TOUREL – Daniel DERRAC – Nelly FACCA – Huguette DELPY-SOUTADE – Françoise CHINCHOLLE – Franck GARRIC – Philippe FOULCHE – Ghislain PELLIEUX – Eric ALBERT – Sylvie CLERGUE – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Bénédicte CATHALAU – Kadour SAMET.

Absents excusés représentés : Xavier PETIT (M.LACAN) – Michel ALBENGE (B.DELBRUEL) – Thierry MONTBROUSSOUS (D.DERRAC) – Marie-Pierre CAMBON (F.CHINCHOLLE) – Stéphanie RAYMOND (G.PELLIEUX) – David POUTRAIN (E.CLAVERIE) – Maxime FONTANILLE (G.TOUREL).

Absents non excusés non représentés : Bruno BARDES – Francis SALABERT – Guy INTRAN

Secrétaire de séance : Huguette DELPY-SOUTADE

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE RACCORDEMENT DIRECTE AU RESEAU
PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ BASSE TENSION POUR L'INSTALLATION
DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE AUX ATELIERS MUNICIPAUX**

La commune de Lescure-d'Albigeois a passé un marché pour la fourniture, le raccordement et la pose d'un générateur solaire photovoltaïque aux Ateliers municipaux situés 11 rue du Ségalar à Lescure-d'Albigeois.

Préalablement aux travaux, une demande de raccordement au réseau public de distribution d'électricité basse tension, pour l'injection de production d'électricité, a été déposée auprès d'ENEDIS.

Les conditions de raccordement Directe au réseau public de distribution d'électricité font l'objet d'une convention à conclure avec ENEDIS dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Puissance de raccordement en injection de 80 kVa ;
- Tension de raccordement BT ;
- Contribution financière au raccordement de la commune de 6 912,80 € HT et TVA 1382,56 € soit 8 295,36 € TTC.

Aussi, il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver la convention de raccordement Directe au réseau public de distribution d'électricité pour l'injection de la production d'électricité issue de la future installation photovoltaïque des Ateliers municipaux
- d'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention et les documents y afférents

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la convention en annexe,

APRES AVOIR DELIBERE,

DECIDE,

D'APPROUVER la convention de raccordement Directe au réseau public de distribution d'électricité pour l'injection de la production d'électricité issue de la future installation photovoltaïque des Ateliers municipaux, à conclure avec ENEDIS et annexée à la présente délibération

D'AUTORISER Madame le Maire à signer la convention telle qu'en annexe,

DIT que les crédits budgétaires nécessaires sont inscrits au budget 2024.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire

Elisabeth CLAVERIE



A blue circular official stamp of the Mayor of Lescur de Lescure, Dordogne, with the number 8138. A black ink signature is written over the stamp.

Le Secrétaire de séance

Huguette DELPY-SOUTADE



A black ink signature of Huguette Delpy-Soutade.